

Ce dispositif s'adresse à des consortiums composés d'acteurs privés et publics, présentant au moins un « usager métier » capable d'intégrer la solution d'IA générative développée à son flux de travail.

L'aide apportée se portera principalement sur le développement des briques technologiques en aval de la chaîne de valeur : le développement de plateformes de déploiement et d'interface homme-machine, la création d'API, d'outils d'évaluation du système, etc.

- ✓ Sont éligibles au présent appel les coûts de sous-traitance, les dépenses d'achat ou de location de matériel informatique de calcul et de stockage, les coûts des services de conseil et d'achat de brevet ou de licence, etc.
- Sont exclus de ce dispositif les coûts liés à la création et au développement des bases de données et des systèmes de gestion de ces données, l'achat ou de développement de modèles d'IA préentraînée.



CONTACT